

Question écrite à la Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances sur « La plateforme www.violencessexuelles.be. » 7/06/2016

Récemment, une plate-forme, www.violencessexuelles.be, a été lancée afin d'aider les victimes d'agressions sexuelles. Ce site internet, également libellé en néerlandais (www.seksueelgeweld.be), s'adresse aux victimes, mais aussi aux proches et membres de leur famille. Il donne également une série d'informations afin de pouvoir porter plainte. 1. Actuellement, combien de personnes ont consulté la plate-forme que ce soit en français ou en néerlandais? Avez-vous déjà eu des retours des visiteurs? 2. Qui a participé à la création de ce site internet? Avez-vous travaillé avec certaines associations? Si oui, lesquelles? 3. Des renvois vers l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la police et le SPF Intérieur sont possibles. Comment se déroule la collaboration avec ces différentes institutions?

Réponse de la Secrétaire d'Etat :

La secrétaire d'État, Elke Sleurs, a modernisé le site internet "violences sexuelles" de la police fédérale et a actualisé l'information en collaboration avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH). Pour actualiser ce site, plusieurs experts de terrain sur les violences sexuelles ont été consultés, à savoir des psychiatres experts en violences sexuelles concernant les troubles de stress post traumatique, des coordinatrices provinciales expertes en violences sexuelles, le Service des Sciences du Comportement de la police et des centres d'aide violences sexuelles. Ce site a pour objectif d'aider les victimes de violences sexuelles ainsi que leurs proches, de donner de l'information sur la possibilité de déposer plainte, sur les soins médicaux notamment dans les hôpitaux, la médecine légale et d'orienter les victimes vers les services adéquats comme SOS viol, Télé-accueil pour la partie francophone du pays et Tele-Onthaal et Hulplijn 1712 pour la partie néerlandophone. Le site internet renvoie également à la brochure bilingue: "Violence sexuelle: comment s'en sortir" de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes ainsi qu'au site internet IEFH où il est possible de télécharger ou commander cette brochure ou d'autres brochures. Sur ce site internet, il est également possible de trouver les coordonnées de sa zone de police locale. Jusqu'à présent, ni la secrétaire d'État ni IEFH a reçu une réaction spécifique concernant ce site internet. Quand IEFH reçoit des plaintes ou des demandes d'information, il donne des conseil/avis et renvoie les demandes vers les institutions compétentes et pour ce qui concerne la police nous faisons référence au fonctionnaire de référence. En ce qui concerne le nombre de visiteurs pour ce site depuis son lancement: a) seksueelgeweld.be: - Nombre de visiteurs: 1.274 - Nombre de visites: 1.660 - Pageviews: 4.207 b) violencessexuelle.be: - Nombre de visiteurs: 448 - Nombre de visites: 576 - Pageviews: 1.368 L'Institut a demandé l'accord de l'organisation "SOS Viol" pour publier leurs coordonnées sur le site internet.